

Appel de projets du Fonds d'aide au développement du milieu avec thématique distincte : Engagement citoyen et œuvres humanitaires

L'appel de projets 2024-2025 de la Caisse de la Chaudière est en cours.

Du 14 octobre au 13 décembre 2024, les organismes sont invités à soumettre leurs projets afin d'obtenir de l'aide financière via le Fonds d'aide au développement du milieu.

Vous souhaitez profiter d'un coup de pouce financier afin de démarrer ou mener à bien un projet touchant les résidents du territoire de votre caisse ? Un appui financier sera versé aux projets les plus pertinents pour notre collectivité. C'est donc le moment de nous faire part de vos demandes.

Ces projets structurants pour la communauté du territoire de la Caisse de la Chaudière seront considérés dans le cadre de l'enveloppe régulière du Fonds d'aide au développement du milieu.

[Remplir le formulaire de demande de partenariat](#)

Nouveauté : Cette année, pour suivre les priorités d'investissement soulevées par nos membres, **une enveloppe de 100 000\$ sera réservée à une thématique distincte: Engagement citoyen et œuvres humanitaires.**

Vous désirez déposer un projet touchant cette thématique ? Obtenez tous les détails à la page suivante.

Pour toutes questions concernant l'Appel de projets 2024-2025 :
caissedelachaudiere@desjardins.com

Thématique distincte : Engagement citoyen et œuvres humanitaires Appel de projets 2024-2025

Une enveloppe de 100 000\$ est destinée à des projets structurants touchant la thématique annuelle : Engagement citoyen et œuvres humanitaires.

Du 14 octobre au 13 décembre 2024, les organismes et entreprises, qui poursuivent une mission sociale, sont invités à soumettre leurs projets reflétant leur engagement citoyen ou les œuvres humanitaires afin d'obtenir de l'aide financière via le Fonds d'aide au développement du milieu.

Critères de sélection

- Les organismes/entreprises doivent être membres de la Caisse de la Chaudière;
- Le projet doit être en lien avec la thématique;
- Le projet doit se dérouler sur le territoire de la Caisse;
- Le projet doit être structurant;
- Les retombées du projet devront être au profit de la communauté;
- Le budget total du projet devra être de 25 000\$ et plus;
- Le projet doit présenter des impacts à long terme dans la communauté;
- Les organismes/entreprises sont invités à collaborer afin de mettre en place un projet commun;
- Les organismes/entreprises identifient clairement la portée visée par le projet;
- Les organismes/entreprises doivent démontrer la viabilité du projet à l'aide d'un montage financier;
- Le projet pourra être considéré pour cette enveloppe, même si l'organisme a déjà une entente de partenariat avec la Caisse.

Pour déposer le projet

Vous êtes invités à remplir le formulaire suivant :

[Remplir le formulaire de demande de partenariat](#)

Il est important d'indiquer dans la description du projet qu'il est en lien avec la THÉMATIQUE.

Pour toutes questions concernant l'Appel de projets 2024-2025 ou la thématique :

caissedelachaudiere@desjardins.com